

Covid-19 et prévoyance: De quoi faut-il avoir peur?

Après deux années de crise liée à la pandémie et à la porte de la 6^e vague, faut-il craindre de conséquences sur sa prévoyance ?



PIERRE ZUMWALD,
Directeur général des Rentes Genevoises

Avant d'apporter une réponse à cette question, il est important de rappeler que la prévoyance, en Suisse, repose sur trois piliers : l'AVS, la prévoyance professionnelle et la prévoyance individuelle (3^e pilier). C'est la combinaison de ces trois formes de prévoyance qui assurera notre retraite.

Un sondage publié à la fin de l'été 2021 mettait en avant que près d'un tiers des Suisses craignait une forte baisse de leur niveau de vie à la retraite à cause de la crise sanitaire, principalement les femmes, les indépendants et les ménages modestes. Avaient-ils raison de s'inquiéter ?

S'agissant de prévoyance, il est toujours difficile de raisonner globalement alors que chaque situation doit être analysée sur un plan individuel. Une chose est sûre : avec les résultats financiers observés sur les marchés en 2020 et 2021, tant l'AVS que les caisses de pension ont comptabilisé d'excellents résultats. Il en va de même pour les solutions de 3^e pilier. Il est dès lors possible de donner une première réponse : non, à ce stade, la crise sanitaire n'aura pas de conséquences de manière générale sur la prévoyance. Il va cependant de soi que si, à cause de la crise sanitaire, on a perdu son emploi, la réponse est à nuancer.

Craintes exacerbées

Mais d'où vient donc cette inquiétude ? Elle existe depuis de nombreuses années, puisque, régulièrement, des sondages mettent en évidence que, en Suisse, une

personne sur deux et deux femmes sur trois estiment que leur niveau de vie baissera fortement à la retraite. Une personne sur trois relève par ailleurs qu'elle n'arrivera pas à combler ses lacunes de prévoyance.

La pandémie et le stress généré par la situation ont exacerbé les craintes et la soudaineté des mesures et leur ampleur ont créé un climat d'insécurité dans tous les domaines, y compris celui de la prévoyance.

S'il est peut-être un enseignement que l'on peut tirer de cette crise sanitaire, c'est que du jour au lendemain, n'importe qui peut être atteint dans sa santé et être privé de sa liberté d'action. Si sa prévoyance repose sur une gestion personnelle de ses placements, la maladie ou une hospitalisation pourrait conduire à des situations personnelles délicates, faute d'avoir pu agir sur les marchés au bon moment.

Pour se construire une prévoyance solide, il est important de la prendre en main le plus tôt possible, mais il n'est jamais trop tard pour le faire. Il est également important de privilégier des solutions sûres et garanties qui couvrent un maximum de risques, dont le risque de longévité. Pour celui-ci, le meilleur outil reste la rente viagère.

En résumé, une bonne prévoyance est une prévoyance construite sur notre capacité individuelle à supporter des risques et à tenir compte des aléas, même soudains et violents. Moins on peut prendre de risques, plus il faut s'appuyer sur des produits sûrs et garantis, sur la durée.